

non
page 3

non, non
page 6

peut-être
pages 4 et 5

**non, non,
non**
page 7



en mai, mai, mai, fais le pont pont pont

l'édito

« Désolé mais la terre est fermée pour la journée. »

Iron Man
tiré de Avengers Infinity War

En mai on manifeste, on conteste, on propose et on avance

Le 1^{er} mai sous le soleil estival, et le 13 mai pour maintenir la pression sur le gouvernement et ses attaques incessantes contre les services publics, les agent-e-s et nos rémunérations : on a défilé, on a manifesté.

Mais c'est surtout dans le Dunkerquois que les cortèges avait un sens particulier : « des cannes, les poussettes et les déambulateurs dans la rue » lançait Gaétan, après l'annonce de Mittal de supprimer 636 postes dans sept sites du nord de la France dont Grande-Synthe, Mardyck et Desvres, la CGT a frappé un grand coup. Une fois de plus, cette catastrophe économique et sociale, suscite le dégoût quand une famille sur cinq dépend d'Arcelor, et que ces fermetures vont avoir également des conséquences à la chaîne sur des pans entiers de l'industrie régionale. Cela illustre surtout qu'un libre-échange non réglementé et que la recherche effrénée de profits par les entreprises ont conduit à une course vers le bas. Dans cette guerre économique exacerbée par le retour de Trump et de sa clique fascisante aux États-Unis, la CGT ne se contente pas de compter les emplois menacés mais propose 16 mesures d'urgence contre la guerre commerciale (lire en p6). Comme nous l'avons fait sérieusement pour démontrer que le retour à une retraite à 60 ans était non seulement possible, mais également finançable. Ce fut l'objet d'ailleurs du déploiement de notre section CGT Cadres « tout terrain » ce début de mois. On défile aussi dans les couloirs. Sur les sujets locaux également, « on lâche rien ! ». Notre CGT Infos comme nos réseaux sociaux vous révèlent l'étendue de notre travail, à la MEL, partout où les décisions se font. En ce début de mois de mai, mentionnons aussi le soutien à Marc, notre camarade secrétaire général du SDIS, convoqué au tribunal pour avoir dénoncé les conditions de travail ayant engendré un accident de service ! A la MEL également, les attaques contre nos militants s'accroissent, parce que nous passons dans les couloirs de Biotopé, parce que nous déposons sur les tables du réfectoire d'Euralliance un mail envoyé à Damien Castelain pour dénoncer les températures extrêmes. Ici aussi c'est la guerre petits bras façon MEL !

Même pas peur au contraire ! Votre CGT Mel avance avec vous. En forme olympique, nous tiendrons le 24 juin notre AG au Stadium, pour revenir vers vous, forts de nos 200 militants, plus déterminés encore !



Frédéric Parisot
l'incroyable



l'agenda

- > **22-23 mai** : Congrès de l'Union Locale CGT de Lille
- > **6 juin** : Comité Social Territorial
- > **10 juin** : Conseil d'administration du CAS
- > **12 juin** : visite F3SCT – CER Marquette
- > **24 juin** : Assemblée Générale de la CGT MEL- Stadium

Asso Arts et Développement

On a aimé, on vous fait partager !

Le 24 avril dernier, la rédaction a répondu « présent » à l'invitation d'un de nos collègues, Rodolphe, qui accompagne depuis quelques temps l'association Arts & Développement : ce jour-là, au Café Citoyen, il s'agissait pour l'association de marquer ses trois ans d'implantation régionale en présentant avec bonne humeur -et engagement aussi !- son fonctionnement et ses activités, à savoir : **offrir la possibilité à des enfants des quartiers pas favorisés de pratiquer les arts graphiques, gratuitement, sans inscription, et sous forme d'ateliers ouverts dans l'espace public**, le tout avec l'encadrement d'artistes et des structures locales. Si la démarche peut paraître simple, elle est toutefois originale et vient utilement compléter nos actions publiques qui cherchent à attirer les enfants vers nos lieux de culture parfois trop institutionnels et distants. Ici, l'art vient au-devant, et s'appréhende par le geste et l'échange, ce qui ne manque

pas de provoquer l'animation au pied des habitations en R+++.

Cette touche de couleur et de sourire rend l'espace public aux enfants, sous le regard bienveillant des mamans et des aînés, le temps d'un atelier hebdomadaire qui crée l'attente du prochain.

L'antenne des Hauts-de-France est encore « petiotte », mais sa maison (« bonne ») mère a peaufiné sa recette à Marseille depuis 1990 avant d'essaimer chez nous et en Île-de-France. Nous les accueillons à bras ouverts ! Et nous les encourageons en ces temps où les coups de rabots ne concernent pas seulement la menuiserie ; et parce que le fonctionnement d'Arts & Développement a besoin d'un peu plus que de bouts de ficelles, même s'il en faut, tout comme de peinture, de papier, de bâches pour s'étendre sur la place ; il faut encore un peu de financement à aller chercher à droite et à gauche pour payer entre autres les artistes qui guident les petits toutes les semaines : c'est la tâche ardue de Margaux, responsable régionale d'A&D, qui orchestre l'association depuis la Condition Publique !

Si le cœur vous en dit de partager un peu de notre émotion et d'en parler autour de vous, Arts & Développement ouvre 4 de ses ateliers aux esprits curieux (de 16h30 à 18h30, le goûter est prévu):

- > le vendredi 6 juin dans quartier Saint Pierre, à Croix
 - > le jeudi 12 juin dans le quartier de l'Alma, à Roubaix
 - > le mardi 17 juin dans le quartier du Virolois, à Tourcoing
- (Merci d'annoncer votre venue. Le contact : npdc.artsetdeveloppement@gmail.com.)

Vous êtes également les bienvenus à l'exposition des œuvres de l'atelier du quartier du Nouveau Roubaix le mercredi 25 juin, de 14h30 à 16h30) Pour aller plus loin : www.artsetdeveloppement.com

Une autre rencontre conviviale sera organisée cet automne, on passera l'info !

La Rédaction

Privatisation de Lille Métropole Habitat: une attaque sévère contre le droit au logement

Le conseil métropolitain du 24 avril a adopté la transformation de LMH en société d'économie mixte.

Ce n'est pas une simple évolution technique ou juridique : c'est une privatisation déguisée. Un choix politique grave, aux conséquences durables, pris en catimini, sans consultation des locataires, sans débat démocratique. Aujourd'hui, la Métropole Européenne de Lille brade un outil public essentiel, pour le livrer à une logique de rentabilité. LMH, ce n'est pas une entreprise comme une autre. C'est un bailleur social, un levier de solidarité pour des dizaines de milliers de familles.

La transformer en Société d'Économie Mixte (SEM), c'est ouvrir la porte aux dividendes, aux actionnaires, à la perte de maîtrise publique.

On prétend que c'est une nécessité budgétaire. C'est faux, les solutions existent : recours à la Banque des Territoires, mobilisation de ressources publiques, gestion publique renforcée. Ce n'est pas un problème économique. C'est un renoncement politique.

La vérité, c'est que ce changement affaiblira la démocratie locale, mettra à distance les habitantes, et soumettra le logement social aux logiques de marché.

Nous refusons cette trahison. Nous refusons que le logement soit traité comme une marchandise.

À l'heure où plus de 60 000 demandes de logement sont en attente dans la métropole, à l'heure où des familles dorment à la rue ou vivent dans des logements indignes, céder LMH au privé est une faute impardonnable.

Le logement est un droit. Il doit rester un bien public.

Micoulin



Retour sur le CST du 28 mars

En préambule et à quelques jours de la mobilisation du 3 avril, la CGT MEL a dénoncé le prétexte bien pratique du fameux effort de guerre. En plus des 2.5 Mds de coupes dans les dotations aux collectivités, une fois de plus le gouvernement se sert des agent-e-s public-que-s comme d'une variable d'ajustement. En maintenant le gel du point d'indice, en confirmant le jour de carence, en supprimant la GIPA, et en instaurant un taux d'indemnisation des congés de maladie ordinaire à 90%, il met à contribution non seulement les fonctionnaires, mais surtout les fonctionnaires malades. C'est indigne. De nombreuses collectivités ont refusé ces mesures et prennent des délibérations au titre du droit à l'expérimentation, en maintenant les modalités d'indemnisation à 100% : Calais, Ivry, La Courneuve...par exemple. Il s'agit non seulement de garantir la libre administration des collectivités mais surtout d'arrêter enfin ce dépeçage continu de nos rémunérations. Sur le dossier de la mise à jour du guide de déontologie, nous avons salué la démarche. Elle permet une lecture plus

claire des textes en vigueur, recentrés autour des évolutions législatives et jurisprudentielles récentes...

Mais, plusieurs éléments appellent à la vigilance. Et en tant qu'élu-es CGT, nous ne pouvons rester silencieux face à certaines orientations sémantiques et omissions préoccupantes. Responsabilité, diligence et loyauté : un vocabulaire qui en dit long. Nous défendons une vision forte du statut de la fonction publique, celle conçue en 1982 par Anicet Lepors : celle d'un fonctionnaire citoyen et non sujet à la loyauté, notion introduite d'ailleurs pour les fonctionnaires par le Maréchal Pétain. Nous interprétons ce terme comme une fidélité aveugle à la hiérarchie, comme une obligation morale déconnectée de l'intérêt général. Pour un contractuel, un agent précaire ou un fonctionnaire soumis demain à la logique de la rémunération au mérite, cette notion peut vite devenir un instrument de contrôle idéologique. Quant au terme « diligence », il évoque davantage les logiques de management privé que les valeurs du service public: une injonction à l'empressement

permanent, à la productivité à tout prix. Et les droits des agents, dans tout ça ? Un autre oubli majeur du guide est le déséquilibre flagrant entre les devoirs des agents et leurs droits. Où sont les chapitres sur le droit d'expression, la protection du lanceur d'alerte, ou encore les garanties fondamentales du statut ?

Cette absence n'est pas neutre. Elle nourrit une vision unilatérale des agents publics, vus uniquement comme des exécutants tenus à une exemplarité sans contrepartie. Concernant le rapport 2024 du référent laïcité, nous saluons la hausse des ambitions en matière de formation. Elle a été généralisée, et les retours que nous avons eus de la part des agents sont globalement positifs. Avec 1834 agents formés sur l'année, soit plus de 80 % des effectifs, les résultats sont là. Pour la CGT, défendre la laïcité, ce n'est pas brandir un interdit, c'est garantir à chacune et chacun les mêmes droits, les mêmes devoirs, dans le respect de tous.

Vos élus CST



Et un petit tour chez le DRH !

Le 22 avril nous étions chez le DRH. Nous avons à nouveau alerté sur les conditions de travail dans l'étuve d'Euralliance avec des températures proches de 30° mi-avril ! Faites un geste pour le climat, foutez en l'air Euralliance !

Situation inquiétante aux ENM

LE dossier récurrent !
Auprès du VP, du DRH, et suite à une intervention en introduction du CST : Une fois de plus, la CGT avait

intenses, les conditions de travail sont de plus en plus dégradées. Les Risques psycho-sociaux sont palpables. C'est particulièrement criant au Musée de Plein Air. Pour l'instant, nous avons obtenu, et ce n'est déjà pas mal, l'inscription de ce dossier à l'ordre du jour du CST de Juin.



SOS CHRONOS !

La dernière sortie de route de Chronos a été particulièrement inquiétante pour les agent-e-s qui souhaitent monétiser une partie du CET et dégager un petit pécule à l'approche des vacances. Un coup de pression bienvenue de la CGT - et hop ! - quelques jours après, la campagne CET fut de nouveau opérationnelle. Nous remercions le DRH d'avoir tenu son engagement pour un règlement urgent de ce dysfonctionnement. Quand la MEL se décidera-t-elle en fin à admettre l'arnaque dont elle a été la cible avec ce logiciel ?

raison avant tout le monde !
A l'occasion du CST du 6 décembre (6 mois déjà) lors duquel le VP présentait la réorganisation à marche forcée du service Création Gestion Paysagère, nous alertions la MEL sur les risques d'une réorganisation qui ne répondrait pas aux besoins fonctionnels des agent-e-s et au besoin de renforcer l'interaction entre les équipes concernées. Après une suspension de séance, le VP proposait non pas - hélas ! - de sursoir à cette réorganisation à contrecourant, mais de faire un bilan à un an. Ce bilan, nous l'avons fait depuis, sur le terrain, avec les agent-e-s. Et on s'y attendait, ce bilan est catastrophique. Les crispations, les tensions entre entités et entre collègues sont de plus en plus

Congés menstruels, ça avance... à pas de sénateur !

Vous avez été nombreu-x-ses à féliciter la CGT MEL, le 8 mars, pour porter depuis plusieurs mois la question des congés menstruels. Aujourd'hui, beaucoup de collectivités se voient attaquées si elles passent des délibérations car le cadre juridique des autorisations spéciales d'absence (ASA) n'est pas suffisant. Dans ce cas, pour la CGT, si la loi est mauvaise, il faut la changer ! Ainsi, suite à notre interpellation des parlementaires du secteur, nous avons reçu un courrier du Président du groupe socialiste au Sénat, Patrick Kanner, nous rappelant qu'ils avaient déjà déposé une proposition de loi sur ce thème, qui a été retoquée. Mais profitant de notre interpellation, le sénateur a rédigé une « question à la ministre » dont nous avons reçu copie. Au sein de la MEL, nous avons profité du comité d'octroi des labels AFNOR, dans lequel siège la CGT, pour que notre camarade sur place obtienne des réponses de la MEL lors de cet oral, à défaut d'y voir clair à notre échelle. Enfin, à l'occasion d'une réunion RH/OS le 29 avril, lors de laquelle l'actualisation de certaines ASA était abordées, nous apprenions des services RH que faute d'un cadre jurisprudentiel suffisamment sécurisant, ils travaillaient à la rédaction d'une note de service pour permettre des absences liées aux règles douloureuses ou à l'endométriose. Si cette perspective n'est pas suffisante à nos yeux, car elle remet la décision d'accorder ou pas une absence spécifique au niveau de l'encadrant-e, cela représente quand même un premier pas pour répondre aux attentes de nos nombreuses collègues femmes concernées. On reste bien sûr à l'affut dans cette affaire, et on continue à vous informer.

Frédéric Parisot

Retrouvez nos informations quotidiennes sur Facebook, LinkedIn, et abonnez-vous à notre lettre d'info

Arcelor Mittal : la désindustrialisation de la France en Marche

La direction d'ArcelorMittal a annoncé, le 23 avril, la suppression de 636 postes en France, dont 177 dans son usine dunkerquoise historique et 5 sur le site voisin de Mardyck.

Cette décision fait suite à l'annonce fin 2024 par la direction du groupe de la mise sur pause du projet de décarbonation à 1,8 milliard d'euros (dont 850 millions d'euros d'aides publiques) des deux hauts-fourneaux. Cela condamne ce site industriel le plus émetteur de gaz à effet de serre de France à une obsolescence programmée à l'horizon 2028-2029, au vu du faible niveau des investissements déjà lancés. ArcelorMittal réoriente en effet depuis des années sa production vers les États-Unis, l'Inde et le Brésil, aux dépens de l'Europe. Par ailleurs, la multinationale a versé 11,7 milliards d'euros à ses actionnaires depuis 2021. C'est l'équivalent du prix de 14 fours électriques. La CGT du Nord a appelé à la mobilisation générale pour contraindre Mittal à donner des perspectives au « poumon économique de Dunkerque » et demande à l'État, si ArcelorMittal ne réalise pas les investissements, de reprendre la main voire de nationaliser, sinon « c'est l'ensemble de l'industrie du nord de la France qui va tomber », avec « des conséquences sociales, économiques, industrielles catastrophiques ». Sans production d'acier, ce qui reste d'industrie en France risque de disparaître. Le Royaume-Uni l'a bien compris en lançant le processus de nationalisation de ses deux derniers hauts-fourneaux à Scunthorpe. L'Italie a mis sous tutelle, début 2024, Acciaierie d'Italia, qu'ArcelorMittal avait rachetée en 2018. Qu'attend le ministre de l'industrie français, Marc Ferracci pour faire de même ? Étant donné qu'il a laissé partir le chimiste Vencorex, qui fournissait Framatome (nucléaire) et ArianeGroup (missiles), au chinois Wanhua, on est en droit de se poser la question : incompétence ou trahison ? Plus globalement, le relèvement des droits de douane décidé par Donald Trump a déclenché une réaction en chaîne dans le monde entier, dont ArcelorMittal n'est qu'un exemple. Ce n'est pas un simple incident commercial : c'est le signal d'une nouvelle phase de crise systémique du capitalisme mondialisé, après celles de 2008 et du Covid-19.

Autour de ces impératifs, la CGT propose 16 mesures d'urgence -> L'urgence est double. D'une part, il faut répondre aux défis colossaux de la transition écologique et énergétique, car la lutte contre le réchauffement climatique ne se fera pas sans une industrie forte, innovante et durable. D'autre part, il s'agit de reconquérir notre indépendance économique et technologique, car dépendre de l'extérieur, c'est exposer notre pays aux crises et aux pénuries. Face à ces enjeux, nous ne pouvons plus nous contenter de demi-mesures ou d'effets d'annonce. Nous avons besoin d'une loi audacieuse, ambitieuse et structurante pour engager la réindustrialisation de la France et pour poser les bases d'un nouveau modèle industriel, en rupture totale avec les logiques du profit court-termiste et du dumping social et environnemental.

Pépé Roquet

Plus d'info ici : <https://www.cgt.fr/actualites/france/economie/16-mesures-urgence-contre-la-guerre-commerciale>

- ① Création d'une cellule de crise hebdomadaire s'occupant des dossiers industriels brûlants
- ② Réforme des tribunaux de commerce en y intégrant les représentants des organisations syndicales, mais aussi des élus des collectivités territoriales
- ③ Moratoire sur les licenciements (intégrant la loi Florange),
- ④ Strict conditionnement des aides publiques fondé sur des critères sociaux, environnementaux, territoriaux
- ⑤ Mise en place d'un juste prix de l'énergie : Sortie du marché européen de l'énergie.
- ⑥ Mobiliser la commande publique comme outil anti-dumping social, favoriser le mieux-disant social et environnemental.
- ⑦ Création d'un index du « made in France » pour la politique d'achat des entreprises
- ⑧ Reprendre la main sur le numérique : racheter l'ensemble d'ATOS et pas seulement la partie défense nationale.
- ⑨ Nationalisation du secteur de l'acier (dont Arcelor Mittal) en convertissant les aides publiques colossales décidées pour aider à la décarbonation en prises de participation.
- ⑩ Création d'un pôle financier public pour financer la réindustrialisation.
- ⑪ Réorienter les banques, la politique monétaire et l'épargne vers le financement de l'économie locale et décarbonée
- ⑫ Choc d'harmonisation sociale, fiscale et environnementale en Europe : Harmoniser vers le haut les normes sociales, environnementales et fiscales au plan européen
- ⑬ Remplacer le libre-échange par la coopération entre les peuples et un juste échange basé sur le respect des droits des travailleurs, de la justice fiscale et des engagements climatiques.
- ⑭ Constitution d'un Pôle national public de défense, recherche de coopérations au niveau européen fondées sur une stratégie de défense et non de marchandisation des armements.
- ⑮ Légiférer en matière de relations donneurs d'ordre/sous-traitants (projet de loi porté par les ex-salariés de GM&S)
- ⑯ Mettre en place une planification environnementale et industrielle : nationalisation des sites stratégiques menacés, droit de veto sur les cessions stratégiques ; préemption des terrains et outils de production pour empêcher leur bradage ; entrée au capital et présence des représentants de l'État et des salariés dans les conseils d'administration des entreprises soutenues. Instauration d'une sécurité sociale professionnelle, garantissant le maintien du contrat de travail et de leurs droits.

La retraite par capitalisation c'est non !

Le Premier Ministre François Bayrou s'était engagé à organiser des concertations sur les retraites « sans totem et sans tabou » pour s'immuniser contre la censure socialiste et diviser la gauche.

Il est finalement revenu sur ses engagements en refusant d'envisager un retour à la retraite à 62 ans. En restreignant ainsi le périmètre des négociations, il a rendu le maintien de la CGT dans la concertation impossible et Sophie Binet a confirmé le retrait de notre centrale syndicale le 19 mars 2025. Depuis, les concertations vivent et ceux qui restent confient, un peu hagards, « qu'ils ne comprennent pas où ils vont » (CFTC)... D'autant que le gouvernement s'autorise à faire évoluer unilatéralement la feuille de route donnée aux partenaires sociaux obligeant les participants à naviguer à vue. Une méthode qui manque un peu de rigueur lorsqu'il s'agit de discuter ni plus ni moins que le financement de notre modèle social. C'est dans ce contexte un peu brouillon et embrumé qu'une petite musique, finalement pas si nouvelle que ça, se fait entendre : la solution c'est la retraite par capitalisation ! Et voilà, nous y sommes ! Avec en toile de fond la présidentielle qui commence à rentrer dans le décor et les lobbys du monde de la finance qui lorgnent sur les sommes colossales qui pourraient leur être confiées demain si une telle option était retenue. Dans le système par capitalisation le travailleur finance sa propre retraite avec ses cotisations qui sont placées en bourse. Cette retraite par capitalisation reste très confidentielle en France et surtout elle est réservée aux personnes aisées qui sont en capacité d'épargner. Par ailleurs, si ce modèle devait être généralisé, pour permettre un investissement massif et collectif sur les marchés financiers, il faudrait disposer de liquidités immédiatement qui, dans une logique à coût constant pour le capital, ne peuvent s'obtenir qu'en réduisant immédiatement les retraites. Un appauvrissement immédiat et certain des travailleurs en contrepartie d'un hypothétique gain à long terme.

Choisir la retraite par capitalisation, c'est remplacer un modèle par répartition vecteur de sécurité et de solidarité

intergénérationnelle par un modèle ni juste ni fiable.

Rappelons-le : dans un modèle par capitalisation, les cotisations sont fixes et certaines mais la retraite ne l'est pas. Le montant voire le versement de

cotisations sociales (intéressement, participation...) : + 4 milliards d'euros ; augmenter de 1 % des cotisations sociales vieillesse sur la part dite employeur : + 5 à 6 milliards d'euros ; mettre à contribution les revenus financiers : au moins 10 milliards



la retraite est conditionné au résultat des placements financiers ! Qui connaît de quoi demain sera fait et l'état du monde dans 30 ans ? On a vu les bourses dévisser ces dernières semaines selon les déclarations contradictoires du Président des États-Unis sur les réseaux sociaux. Veut-on d'un système de retraites instable et assujéti aux règles du marché ? Le sujet est trop sérieux pour laisser la main aux idéologues capitalistes aveuglés par leur catéchisme libéral. D'autant que financer notre retraite par répartition, c'est possible ! Et même en revenant à la retraite à 62 puis à 60 ans pour tous.

Comment ?

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ferait rentrer dans les caisses plus de 6 milliards d'euros ; lutter contre la fraude aux cotisations sociales avec le travail dissimulé : + 6 à 8 milliards d'euros ; soumettre à cotisation les rémunérations exemptées de

d'euros ; récupérer les exonérations non compensées : + 3 milliards d'euros... Soit environ 40 milliards d'euros de ressources !

Ne nous laissons pas intimider par les discours professoraux des financiers et des pseudo économistes de plateaux télé qui voudraient expliquer aux travailleurs ce qui est bon pour eux. Le monde du travail sait ce dont il a besoin. D'abord que le capital arrête de s'approprier toujours plus les richesses produites par les travailleurs. Ensuite plus de solidarité notamment entre les générations.

71% des Français rejettent la capitalisation. Ne laissons pas une minorité de fanatiques nous voler notre système de retraite par répartition. Mobilisons-nous le 5 juin pour défendre nos retraites !

Martin Pasero

parce que ?

Pourquoi je ne me suis pas syndiquée avant ?

J'œuvre dans la fonction publique depuis une vingtaine d'années et pourtant je n'ai adhéré à une organisation syndicale que récemment. Plus que mon engagement récent, c'est mon absence d'engagement pendant tant d'années qui m'interpelle aujourd'hui. Comment expliquer ce frein ? D'abord je pense que j'ai été insuffisamment éduquée à la citoyenneté syndicale autant à l'école qu'à la maison. Les cours d'éducation civique survolent la question de la démocratie sociale et je n'ai pas été sensibilisée par ma famille. Mes premiers engagements associatifs je les ai vécus dans le cadre de la scolarité de mon enfant et dans l'association sportive de sa pratique. Ensuite, je pensais que je serai stigmatisée si je prenais un engagement syndical. Cet investissement syndical est parfois perçu négativement par une frange de la population qui y est hostile. Pourtant, avec la CGT MEL, je constate que le dialogue est souvent constructif avec l'établissement malgré nos divergences de points de vue et que le travail de terrain réalisé par les militants CGT est respecté et reconnu. Dans mon quotidien professionnel, je ne me sens ni questionnée sur mon évolution de carrière ni sur la reconnaissance. Enfin, j'étais un peu méfiante. Cette méfiance était alimentée par une perception erronée du syndicalisme que je pensais déconnecté des réalités du terrain et pas efficace. Pourtant, lorsque j'échange avec mes collègues sur de nombreux sujets, je pense qu'on est justes dans nos prises de positions et présents aux attendus des agents. Pour revitaliser l'engagement syndical, je pense que l'établissement doit mieux valoriser le rôle des syndicats en tant qu'acteurs essentiels du dialogue social. Il faut faire tomber les freins d'engagement et de stigmatisation pour encourager une plus grande participation des agents métropolitains à la vie syndicale. D'autant que le monde du travail dans les collectivités a connu des transformations

profondes et que le recours aux contrats précaires rend plus difficile cette adhésion. L'engagement syndical c'est souvent un engagement désintéressé et humaniste au bénéfice du collectif de travail ; ça mérite d'être respecté. Il faut aussi lutter contre la méconnaissance des syndicats : près d'un jeune sur cinq affirme ne pas connaître les organisations syndicales ni savoir à qui s'adresser pour s'engager. Pourtant, la CGT MEL vient à votre rencontre lors de votre

arrivée. Comment vous convaincre d'adhérer et de militer à nos côtés ? Notre syndicat n'est ni vieux, ni lent et s'engager ne se limite pas à faire grève. Le syndicalisme c'est la solidarité et l'entraide de nos pairs. Au sein du syndicat j'ai rencontré beaucoup de diversité et surtout du dialogue et de la fraternité. N'attends plus pour t'engager. Rejoins-nous !

Emilie Sauvage



J'adhère !

Nom :

Grade :

Service :

Courriel :

Je souhaite : ☐ Adhérer ☐ Prendre contact
☐ Donner des cartons de scotch

Prénom :

Profession :

Tel. :

Bulletin à retourner à l'adresse du syndicat - tél 03 20 21 23 46



La CGT sur les réseaux, toutes les actualités tous les jours !

Facebook : <https://www.facebook.com/cgtmel>

Instagram : https://www.instagram.com/cgt_mel/

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/cgt-mel-504634202/>

Site web : <https://www.cgt-mel.fr> (ou vous flashez les QR codes à côté)

ours

Le CGTinfos est une publication du syndicat CGT de la Métropole Européenne de Lille

2 boulevard des Cités Unies, 59040 Lille Tél 03 20 21 23 46 Fax 03 20 21 61 39

Directeur de publication Frédéric Parisot Rédacteur en chef Vincent Macé

Mail syndicat_cgt@lillemetropole.fr Dessins Monsieur Lapin phiip@lapin.org

